

DISPOSITIF ÉLECTORAL

ÉLECTIONS PROVINCIALES ET COMMUNALES DU 13 OCTOBRE 2024

Le présent dispositif électoral a été avalisé par le Conseil d'administration de ADCB ASBL - Radio Belgahay et est en attente de validation par le CSA.

À dater du 02 septembre, Belgahay Radio s'engage à respecter le nouveau règlement du CSA relatif aux programmes sur les services de médias audiovisuels en période électorale.

Nous veillerons à tenir compte de la diversité des candidats, au respect de la parité femme/homme, et à la stricte égalité entre candidats par partis.

Nous ne diffuserons pas de messages publicitaires ou de parrainages qui comportent des références verbales ou visuelles de nature à influencer directement ou indirectement le scrutin.

Nous veillerons à ne pas donner accès à l'antenne à des partis non- respectueux des valeurs démocratiques.

L'égalité du temps de parole sera scrupuleusement contrôlée et strictement respecté dans l'ensemble des programmes. Les thèmes abordés seront identiques pour tous les candidats.

Le nombre d'émissions et d'interventions sur notre antenne sera fonction des réponses reçues aux invitations.

Étant une petite radio, nous ne pourrons pas couvrir toutes les régions. Nous émettons uniquement en DAB+.

Aucun journaliste, animateur ni chroniqueur de Belgahay Radio présent sur l'antenne n'est candidat déclaré aux élections.

Le site internet publiera le présent dispositif, le calendrier des interviews et éventuellement le podcasting des interviews.

Pour la mise en ligne et la présentation, l'équilibre sera respecté en termes d'accès, mais également visuellement.